Communiqué de presse

Digne-les-Bains, le 05 novembre 2026

Signature convention de partenariat CAF CPAM 04

Une coopération renforcée au service de l'accès aux droits

La Caisse Primaire d'Assurance Maladie et la Caisse d'Allocations Familiales des Alpes de Haute-Provence se retrouvent le 09 novembre 2026 au siège de la CAF pour la signature de la convention de partenariat établie autour de l'accès aux droits dans une démarche "d'aller vers" vers l'usager, l'allocataire.

Par cette convention, les partenaires réaffirment leur volonté commune de simplifier le parcours des usagers et d'améliorer l'accès aux droits sociaux pour l'ensemble des assurés et bénéficiaires, avec une attention particulière portée aux publics les plus vulnérables.

Cette coopération vise notamment à :

- simplifier les démarches des usagers en optimisant les canaux de la relation de service ;
- favoriser une meilleure connaissance réciproque des prestations et des offres de services afin d'orienter plus efficacement les publics ;
- renforcer l'accès aux droits et améliorer la coordination des accompagnements individuels et collectifs ;
- accroître l'efficience des organismes grâce à une diminution des contacts évitables et à une amélioration de la qualité et de la complétude des demandes ;
- garantir un service rendu plus lisible, plus fluide et plus performant pour les usagers.

Afin de concrétiser ces engagements, les signataires mettront en œuvre plusieurs actions communes. Ils renforceront leur connaissance mutuelle de leurs missions et dispositifs respectifs, déploieront des parcours coordonnés adaptés aux situations de vie susceptibles de fragiliser les assurés et les allocataires, et définiront des modalités de détection et d'orientation réciproques dans le respect du cadre réglementaire relatif à la protection des données personnelles.

À travers cette démarche partenariale, les organismes entendent offrir une réponse plus cohérente, plus accessible et mieux adaptée aux besoins des habitants du territoire.

Madame Maylis Manson pour la CPAM et M Sébastien Neffah pour la CAF

Contact Presse

caf04-bp-communication@caf04.caf.fr - communication.cpam-alpes-de-haute-provence@assurance-maladie.fr